

Lutter contre les espèces invasives dans les marais

Soullans — Dans les marais la Sauvagette, le syndicat mixte des marais Vie-Ligneron-Jaunay expérimente une nouvelle méthode de lutte contre les espèces invasives : l'adoucissement des berges.

Environnement

Dans les marais du lieu-dit la Sauvagette, à Soullans, deux berges que tout oppose se font face. L'une est droite, largement grignotée par la végétation, tandis que l'autre dessine une pente douce et nue sous un tapis en fibres de coco. **On expérimente ici une nouvelle méthode de restauration des berges, nommée Adoucissement** », explique Pierre Travers, agent du Syndicat mixte des marais Vie-Ligneron-Jaunay. Objectif de l'opération : lutter contre la prolifération des espèces invasives.

« Une espèce invasive est une espèce non endémique du milieu où elle se trouve et dont elle menace l'écosystème, précise Pierre Travers. C'est la deuxième cause de perte de biodiversité mondiale. » Dans le cas de la Sauvagette, il s'agit surtout de la jussie, une plante originaire d'Amérique latine. « Il y a quatre ans, le site en était recouvert », se remémore l'agent.

Expérimentation

Les travaux d'adoucissement ont été réalisés début août. Ils s'organisent de la manière suivante : la berge colonisée par les espèces invasives est retirée puis aplatie en pente douce, avant d'être ensémençée et recouverte d'un tapis en fibres de coco, sur lequel sont plantées des plantes locales. « La berge était très érodée et morcelée de trous de ragondins, ce qui favorisait le développement de la jussie », raconte Pierre Travers. Les nouveaux plants seront insérés en novembre.

Cette méthode devrait permettre au marais de résister de lui-même aux espèces invasives. « Cela assure le maintien de la berge et la compétition végétale, détaille l'agent. De cette manière, les espèces invasives n'auront pas le temps de s'installer. » C'est la première fois que cette technique est employée dans les marais. « L'idée est d'expérimenter cette méthode sur deux ans, détaille



Les berges du marais du lieu-dit la Sauvagette, près de Soullans, ont été adoucies afin de lutter contre la prolifération des espèces invasives.

PHOTO : OUEST FRANCE

Pierre Travers. Si cela fonctionne, on aimerait l'appliquer à l'ensemble des 17 sites colonisés par la jussie, présents sur notre bassin-versant. »

Révolution

À l'initiative de cette expérimentation ? Le Département de la Vendée, premier financeur du syndicat mixte des marais. « On était arrivé à saturation de nos actions, alors le Département nous a encouragés à revoir notre méthode », relate Pierre Tra-

vers. L'établissement public lutte depuis plus de trente ans contre les espèces invasives, principalement à travers des opérations de curage (retrait de plantes et de vase avec des pelleteuses) ou d'arrachage manuel. Menés entre mai et octobre, ces travaux nécessitent d'importants investissements temporels et financiers pour des résultats pas toujours satisfaisants.

L'expérience de la Sauvagette est une petite révolution pour Pierre Tra-

vers. « Avant, on se focalisait sur une seule espèce invasive. Or, leur nombre augmente constamment. Cela sera bien plus efficace d'agir directement sur le milieu. » Tout en enrichissant les possibilités d'actions : « Dorénavant, on aura une autre compréhension des marais. » L'aventure devrait être reconduite dès l'année prochaine sur une plus grande surface.

Lucie REMER.